



URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins
Metzervisse, Kédange, Hom-bourg-Budange, Distroff :
tél. 0820 33 20 20.

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance

(tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

Pharmacies
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

À NOTER

Assemblée générale de l’UNC

Guénange : l’UNC (Union nationale des combattants) de Guénange-Bertrange tiendra son assemblée générale le dimanche 10 février à 10h, à la salle Voltaire. La réunion sera suivie d’un tirage de tombola et du pot de l’amitié.

Permanence de l’Aupap

Guénange : l’Amicale uckangeoise des préretraités et anciens préretraités (Aupap) se tiendra à la disposition du public le jeudi 7 février, de 11h à 12h, en mairie, pour tous renseignements concernant les dossiers de retraite.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Les seniors choyés par la municipalité



Jean Kieffer et Thérèse Fey (à g. et à dr.) avec les doyens. Photo RL

Malgré la froidure, ce ne sont pas moins de 108 convives qui se sont retrouvés autour des représentants de la municipalité pour le traditionnel repas offert par la commune à la salle Saint-Rémi. Le maire, Jean Kieffer, a salué la foule, présenté des vœux de bonne santé d’abord à tous, puis évoqué le choix de cette date du 27 janvier : « *D’aucuns la contestent en raison de l’hiver, mais, au fil des saisons il y aura encore davantage de contraintes ; après moult concertations, c’est ce dernier dimanche de janvier qui a été retenu pour les années à venir* ». Le maire a évoqué les travaux : nouvelle aire de jeux à côté de la maternelle ; enfouissement des réseaux au centre ; mise en lumière de l’église.

« *On la verra de loin, elle qui constitue une grande partie de notre patrimoine, et que nous nous devons d’entretenir après le classement de ses orgues... Ce sera beau, vous serez surpris !* ». Puis Jean Kieffer et Thérèse Frey ont remis un cofret bien garni à la doyenne du village Louise Chagot, bientôt 93 ans, (le doyen, Jean Lenert, 93 ans également, a déclaré forfait pour une fois et a été excusé par le maire), et au doyen de la salle, Alfred Schorreiz, 90 ans.

Après les discours, les serveurs du restaurant local ont œuvré sous la houlette de Jean-Marie Jaminet, et, très vite, et pour de très nombreuses heures, gaité, bonne humeur, convivialité ont prévalu.

DISTROFF

Jogging des neurones

Un atelier mémoire-gym-neuronale ou jogging des neurones aura lieu mardi 5 février, de 9h30 à 11h30, au centre culturel. Il est possible de rejoindre le groupe tout au long de l’année. **Renseignements auprès de Marie-Claire Fichet** (tél. 03 82 56 81 31) ou lors d’une séance d’essai.

ELZANGE

Fête des amoureux avec l’ASCE

L’Association sportive et culturelle d’Elzange invite tous les amoureux à se retrouver, à l’occasion de la Saint-Valentin, samedi 16 février, au centre socioculturel de la commune à partir de 20h, pour un repas dansant, au prix de 22 €.

Les réservations sont à faire au 06 61 42 28 02 ou au 03 82 55 01 28.

NUMÉROS

Correspondants
Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner : F. Belner (tél. 03 82 83 53 84).
Bertrange-Imeldange : Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 71 58 31 60) ; jef. prof57310@free.fr
Bettelainville-Luttange : Chantal Laski (tél-fax. 03 82 83 96 55).
Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).
Distroff, Metzervisse, Valmestroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95

ou 06 09 11 65 47).
Elzange : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).
Guénange : Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).
Hombourg-Budange : Marc Tellez (tél. 03 82 83 93 13).
Inglange : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).
Menskirsch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).
Metzeresche : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).
Rurange-lès-Thionville : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).
Saint-François-Lacroix, Volstroff : F. Belner (tél. 03 82 83 53 84).
Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

ENVIRONNEMENT

Quand le biogaz devient source d’énergie

Le centre d’enfouissement des déchets d’Aboncourt accueillera une centrale de cogénération capable de transformer l’énergie des déchets ultimes en électricité. Un défi technique confié à Gaseo, une entreprise savoyarde.

Amateurs de solutions vertueuses en faveur de l’environnement, ceci vous intéressera à coup sûr. D’ici la fin de l’année, l’entreprise savoyarde Gaseo installera une centrale de cogénération sur le site d’enfouissement des déchets ménagers d’Aboncourt.

Pour faire simple, reprenez que le système consiste à récupérer les biogaz issus de la fermentation des déchets pour les transformer en électricité et en chaleur. Le procédé qui sera déployé fait appel à un savoir-faire unique que peu d’entreprises maîtrisent.

C’est à l’issue d’un appel d’offres lancé par l’exploitant du site d’Aboncourt, le groupe Pizzorno Environnement, que Gaseo a été retenu.

Comment ça marche ?

Le biogaz est naturellement produit par la fermentation des déchets. C’est imparable. Un réseau de captage, déjà ancien, permet de le récupérer – c’est la loi. Jusqu’ici, il était éliminé en torchère, mais à l’avenir, il sera utilisé comme combustible – puisqu’il contient 50 % de méthane – afin d’alimenter un gros moteur producteur d’électricité.

Gaseo a prévu de revendre cette électricité à EDF sur une durée de quinze ans. Gain estimé sur la durée du contrat : 12 M€.

Avec 70 000 tonnes de déchets traités annuellement, le site d’Aboncourt permettra à Gaseo de faire fonctionner son moteur de 1,2 MWatt plus de 8 000 heures par an, soit à peu près toute l’année. La production annuelle correspond à la consommation d’environ 8 000 foyers.

Ce n’est pas tout. Lorsqu’il



Jusqu’à présent, le biogaz émanant de la fermentation des déchets était éliminé en torchère. A l’avenir, il servira de combustible pour alimenter un moteur de production d’électricité.

Photo Pierre HECKLER

tournera à plein régime, le moteur biogaz rejettera à son tour de la chaleur. Une énergie thermique qui, elle aussi, sera réutilisée, cette fois pour favoriser le traitement des lixiviats – autrement dit, les eaux usées du site.

Investissement

La mise en place de la centrale de cogénération nécessi-

tera un investissement certain : 1,7 M€, à la charge de Gaseo. L’entreprise, liée à Pizzorno Environnement par contrat, lui reversera 5 % du produit de la vente d’électricité.

En bout de chaîne, la Communauté de communes de l’Arc mosellan, propriétaire du site d’enfouissement d’Aboncourt, percevra également une rétribution. De même, la mise

en place de procédés techniques vertueux sur le plan environnemental permettra à la communauté de s’assurer une taxe sur des activités polluantes parmi les plus faibles.

En attendant le feu vert

Les spécialistes de Gaseo ont déjà exploré le réseau de captage du biogaz. Leur expertise

permettra de l’optimiser là où nécessaire.

Parallèlement, les démarches administratives sont en cours afin d’obtenir les autorisations préfectorales d’exploitation. Un passage obligé avant tout démarrage d’activité industrielle. Gaseo compte tout de même démarrer l’exploitation fin 2013.

C. FOLNY.

GUÉNANGE

Le troisième terrain de tennis couvert inauguré



De nombreuses bonnes fées se sont penchées sur le berceau du nouveau terrain de tennis couvert. Photo RL

AUP de Nancy. Pour le maire, il s’agit « d’un investissement structurant qui conforte Guénange comme ville sportive ». Un avis que partage par Pierre Illy, le président du club, qui remarque qu’une plateforme aménagée lors des travaux est déjà prête à accueillir deux autres terrains, extérieurs cette fois, ce qui

pourra se faire tout naturellement dans les années qui viennent.

Mais auparavant, 2013 verra le démarrage des travaux pour le terrain de football synthétique qui seront suivis de la construction d’un boulodrome couvert et de la réalisation d’une aire de lancer pour l’athlétisme. Et le maire ne tient pas à s’arrêter là : le

stade municipal Léo-Lagrange sera encore appelé à évoluer avec la prolongation du boulevard urbain, la réalisation d’un nouvel accès, mieux adapté avec possibilités de parking. Sans négliger d’autres espaces pour d’autres équipements « qui font actuellement défaut, comme un nouveau dojo pour le judo ». Donc, du

pain sur la planche. Le nouveau terrain de tennis couvert en chiffres : montant des travaux, 398 000 € TTC, dont 28 500 pour la maîtrise d’œuvre. Le club y a participé pour 20 000 € et la fédération de Moselle de tennis pour 8 000 €, le solde provenant du budget d’investissement de la commune.

BERTRANGE-IMELDANGE

Aupap : permanence en mairie

La permanence de l’Aupap pour Bertrange se tiendra le premier jeudi de février soit le 7 février, de 9h30 à 10h30, à la salle du conseil en mairie.

L’Aupap est une association qui vient en aide aux particuliers pour la réalisation des dossiers de retraites. Les bureaux sont situés au groupe scolaire Jules-Ferry, rue de Touraine à Uckange (57 270). Permanence le mardi matin de 8h à 11h30 et sur rendez-vous.

Contact :
tél. 03 82 86 30 03 ;
Fax : 03 82 86 18 58.
Courriel :
aupap@orange.fr

Western carnaval

L’Association des parents d’élèves de Bertrange-Imeldange (Apebi) et le périscolaire organisent leur western carnaval, le samedi 16 février. Rendez-vous est donné, à 17h, à la horde sauvage devant le périscolaire pour partir défilé dans Bertrange.

A 18h, arrivée à la salle Jacques-Martin. Soirée animée par DJ Chris, avec jeux, concours de dessin, tombola.

Repas sur réservation (16€ pour les adultes, 8€ pour les enfants). Chèque au nom de l’Apebi au 43 Grand’Rue ou à Véronique ou Marie au périscolaire.

Assemblée générale de l’UNC

Les membres de l’association UNC de Bertrange sont invités. Le dimanche 10 février, à 10h, à se rendre à l’assemblée générale des anciens combattants de l’UNC de Guénange-Bertrange, à la salle Voltaire de Guénange.

Carte de bus seniors

En vue de la création ou du renouvellement pour l’année 2013 de la carte de transport 3e âge (Carte à Plus Senior), les personnes non-imposables sur le revenu devront se présenter en mairie de Bertrange avant le 15 février avec l’avis de non-imposition (impôts payables en 2012 sur les revenus 2012) pour bénéficier de la gratuité des transports.

Par la suite, il faudra se rendre à l’un des points de vente Citeline muni de sa carte de bus pour renouveler le droit à la gratuité. Il n’y a plus besoin de bon de validation pour recharger les cartes.

RURANGE-LES-THIONVILLE

Association Sport Culture Loisirs

Le bal de la Saint-Valentin n’aura pas lieu cette année, au grand dam de l’association Sport Culture Loisirs. En effet, la salle polyvalente subit actuellement d’importants travaux de rénovation pour une durée d’un an. Les organisateurs s’excusent de ce contre-temps et donnent rendez-vous l’année prochaine.

VOLSTROFF

Sans Soucis

Le club des Sans Soucis organise le lundi 11 février, à partir de 9h, une journée récréative avec démonstration-vente (sans obligation d’achat) de biens de confort. A 12h, repas offert, vin et café compris.

Les personnes intéressées sont invitées à s’inscrire rapidement (8 février, dernier délai) chez le président Marcel Cossin (tél. 03 82 56 91 00).



SERVICES

Loisirs
Distroff : bibliothèque, de 14h à 15h30.
Volstroff : bibliothèque, de 14h à 16h.

Permanences
Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.



Joies de la neige entre deux découvertes. Photo DR